

Brèves de Normandie N°98 (Octobre 2010)

Sœurs et frères de Normandie, nous sommes tous des Moulinex !

Normandie emploi et industrie.

L'usine de COOPER (CSA Cooper Standard Automotive) a annoncé sa fermeture.

« Une annonce qui aurait pour conséquence de mettre au chômage 316 salarié.e.s.

A longueur de « Brèves » je dénonce les délocalisations administratives notamment, car non seulement l'Etat détruit le tissu social des populations normandes mais il entraîne bien évidemment les entreprises qui recherchent des infrastructures sociales et économiques modernes et performantes. L'usine normande fait les frais du rapprochement de la filiale Cooper (américaine) avec la société des polymères Barre Thomas déjà implantée à Rennes (1000 salariés) et à Vitré en Ile et Vilaine (600) salariés.

A votre avis où seront délocalisées certaines fabrications de Cooper ?

Bretagne : plus faible chômage de France, Normandie toujours supérieur depuis des décennies à la moyenne nationale.

La catastrophe arrivée, le cortège des pleureuses politiques et administratives se met en branle pour constater son incompétence et son incapacité, à organiser le développement social et économique des régions normandes donc des populations, à gérer donc à prévoir.

Normandie rail fret : délocalisations en vue.

SNCF : la réforme du fret ferroviaire débutera à la fin de l'année.

Le Comité d'Etablissement a interpellé élus et parlementaires en Avril 2010 : « Le fret ferroviaire ne cesse de diminuer en France, 14% en 2008, 11% en 2010, c'est 3600 cheminots fret en moins. A l'échelon local cela peut avoir des incidences sur les autres métiers, équipements, ateliers des Quatre-Mares, traction, exploitation, circulation... Sur Saint Etienne-du-Rouvray et Sotteville les Rouen, cela représente 2000 emplois cheminots ».

Selon lui « le déclin du fret est voulu par la direction « elle veut créer trois hubs dans le Nord, près de Lyon et dans la région parisienne ».

La SNCF continue à exploiter les populations normandes et à détruire sciemment avec l'incitation de l'Etat le tissu social régional en délocalisant une fois de plus!

Il faut bouter la SNCF hors de la Normandie et rechercher des opérateurs publics et/ou de droit privé plus respectueux des usagers et de la population locale notamment laborieuse.

Qu'ont fait les politiques et administratifs pour développer le fret ferroviaires en Normandie et les autres flux de transport ?

Où est le TGVM (marchandise)?

Le Grenelle de l'environnement ne serait-il qu'une vaste foutaise à usage démagogique ?

Quant aux élu.e.s locaux normands leur incompétence va-t-elle devenir proverbiale !

Port 2000 devrait concurrencer les ports du Nord ! Le Havre est la porte de l'Europe, ouvert vers l'Atlantique, le monde. Son port ne peut se développer sans un hinterland ferroviaire, fluvial aérien, routier à la hauteur des défis du troisième millénaire !

Normandie rail T.G.V.

Le 11 Décembre les TGV Le Havre-Rouen-Strasbourg et Cherbourg-Caen-Evreux et Dijon vont être supprimés.

Lancées en Juillet 2009, au cœur de la crise économique cet arrêt définitif démontre une fois de plus le mépris des populations normandes par la S.N.C.F. non par ce qu'elle cesse ces

trafics chroniquement déficitaires mais par ce qu'elle n'a jamais voulu moderniser le réseau normand et y installer des TGV.

La création de ces lignes est une ineptie : 72 voyageurs en moyenne et 54 sur l'autre. Alors que sur la ligne Paris-Rouen-Le Havre ce sont près de DIX MILLIONS DE VOYAGEURS PAR AN. Pourquoi se lancer dans un projet voué à l'échec dès le départ au lieu de moderniser les lignes existantes ce qui aurait par ailleurs pour résultat de faire voyager UN à DEUX millions de voyageurs de plus par l'effet TGV.

Quant aux élus normands qui ont promu et soutenu ce projet je m'abstiens de commentaire risquant d'être grossier outre le fait qu'ils sont irresponsables !

Les régions normandes ont participé pour respectivement 12,36 MILLIONS d'euros et les villes de ROUEN pour 900.000 euros, Le Havre 700.000 et Evreux 400.000. Ce n'est pas fini SEPT MILLIONS d'Euros pourraient être réclamés aux collectivités pour combler le déficit d'une année de cette magnifique expérience des deux conseils régionaux !

Alors que faire :

-retirer à la SNCF la gestion des lignes normandes en suivant les directives européennes et ouvrant le marché aux entreprises allemandes, italiennes, chinoises, japonaises, canadiennes (Bombardier) ou autres.

-retirer les projets de TGV ou LGV aux élus locaux dont la grande compétence vient une fois de plus de se révéler pour, par exemple, la donner majoritairement aux chambres de commerce et d'industrie normandes dans un organisme mixte : élus locaux, Etat, CCI.

Ils auront certainement une meilleure appréciation de la valeur de l'argent et de son utilisation étant composées d'entreprises dont les salariés sont les principaux contributeurs en impôts locaux.

Délocalisation.

L'Assemblée nationale a voté le 28/9/2010, la création d'une Ecole Nationale Supérieure Maritime.

Le texte avait été inséré dans un projet de loi relatif à la régulation des transports ferroviaires. **Il vise, conformément aux souhaits du gouvernement, à regrouper les écoles du Havre, de Marseille, de Nantes et de Saint-Malo sous une même entité.** Les actuelles Ecoles Nationales de la Marine Marchande (ENMM) vont donc disparaître, pour devenir des sites de l'ENSM (entrée en vigueur après publication au journal officiel).

L'École Nationale Supérieure Maritime sera un établissement public d'enseignement supérieur placé sous la tutelle du ministre chargé de la mer. Sa vocation est, notamment, de préparer aux carrières d'officier de la marine marchande. Les règles d'organisation et de fonctionnement de l'ENSM seront fixées par décret en Conseil d'État.

De nombreuses dispositions pratiques restent cependant à définir, comme la localisation de sa direction ou la répartition des formations entre les quatre sites (notamment celles menant au titre d'ingénieur). Ce travail est confié à un préfigurateur, Philippe Forin, qui a été chargé de définir les missions et le mode de fonctionnement de la future école.

Danger pour la Normandie : la direction de ce regroupement sera située où ? Quelles formations en Normandie ? Combien d'élèves ? Où est le rapport Forin ?

Que font les politiques et administratifs locaux pour que ce soit en Normandie : premier port national, seul capable de rivaliser avec les grands ports européens notamment Anvers, Rotterdam, Hambourg etc...

Quant au décret d'application qui devait pris en Conseil d'Etat durant l'été après une demi-heure de recherche sur le net, je ne l'ai pas trouvé. (Dernières nouvelles : publié au J.O. du 1er Octobre 2010. Je ne sais toujours pas où est le siège de l'ENSM ?)

Appel à mes lectrices et lecteurs : si vous le trouvez merci de me le transmettre !

Délocalisation, pillage du patrimoine Normand...et ça continue !

Le possible déménagement du musée de l'Éducation et des 900.000 documents de son centre de ressources inquiètent élus et personnels.

Il s'agirait du plus grand fonds lié à l'histoire de l'éducation en EUROPE.

Selon le Ministère de l'Éducation pourrait être à sa place à Lyon !

Pourquoi ne l'est-il pas en Normandie ?

Les fonctionnaires doivent penser que les Normand.e.s sont trop demeuré.e.s pour garder et exploiter un tel trésor !

Quant au Président de la région administrative h.NORMANDIE dont la naïveté ne le cède qu'à la suffisance il déclare : « Je n'ai pas été consulté (normal, il n'y pas de TGV du Ministère à son bureau), ni même informé des desseins ministériels...Nous aurions pu espérer qu'en tant que financeur, le gouvernement, le ministre en charge du dossier prennent la peine de nous faire part de leurs incertitudes ». Monsieur Le Vern était instituteur de l'éducation nationale et en serait même retraité donc au surplus il fait partie de la maison. !

Résultat : Six Millions d'euros pour rien ? Titre Paris-Normandie.

Ce n'est pas en restant le derrière « scotché » à son fauteuil que l'on défend les intérêts des populations dont on a la charge. Il faut faire non seulement du lobbying mais encore être continuellement en relation avec les centres et services de décision, agir et s'agiter dans les lieux dont on est l'élu : Sénat, Assemblée Nationale et autres multiples groupements aussi divers que variés. (le problème c'est qu'il faut être présent !)

Moralité : une fois de plus l'argent des contribuables pauvres et riches est dilapidé au lieu d'être utilisé à créer de l'emploi en Normandie et du pouvoir d'achat.

Réparons un oubli : A ma connaissance lorsque le Président de la République est venu au Havre en Juillet 2009 fixer les ambitions de la France en matière maritime et portuaire il a oublié de dire que l'Etat continuerait à détruire des emplois ayant trait à la mer en Normandie pour les délocaliser dans d'autres régions.

Quant aux politiques locaux ils sont tellement incompetents qu'ils sont incapables non seulement de créer des emplois industriels en Normandie, mais encore de conserver ceux que l'on a, bien qu'ils soient député.e.s, sénateurs et qu'ils sont censés voter les lois dont celles d'aménagements du territoire.

A voir les résultats ils sont certainement les plus performants en matière de déménagement des emplois et de baisse du pouvoir d'achat des populations Normandes.

Autres exemples de délocalisation :

L'école Normale des Douanes part à La Rochelle.

Certainement que le port de La Rochelle (7,5 millions de tonnes en 2008) est bien plus important en trafic que Rouen (22 millions en 2008) et Le Havre (80 millions de tonnes en 2008) sans compter les autres ports normands (Caen, Cherbourg, Dieppe) !

Vous en voulez encore ? La fermeture du service régional de déminage au profit de Caen (oui) de Versailles (NON).

Comme vous le savez les destructions de la guerre de 39-40, les dizaines de milliers de morts normands sous les obus et les bombes sont Versaillais !

A moins que Louis XIV en ait oublié un stock !

Quoi faire ? Lisez les prochaines Brèves !

Daniel Lemoine.
Rouen-Normandie.